

Envoyé en préfecture le 24/03/2026  
Reçu en préfecture le 24/03/2026  
Publié le  
ID : 001-210101739-20260323-2026\_040\_DEL-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : ÉLECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION « ÉCONOMIE LOCALE ET ATTRACTIVITÉ » (5.3)

**L'an deux mille vingt-six, le 20 mars à 18 heures 30**, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33  
Nombre de conseillers présents : 31  
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **16 mars 2026**  
Date d'affichage de la convocation : **16 mars 2026**

**Présents :** Monsieur DUNAND (maire), Mesdames GILLET, ZELLER, COURT, GIET et Messieurs PELLÉ, VENARRE, DESAY, CRUYENNINCK, REI (adjoints), Mesdames LUZZI, CETTIER, VANEL-NORMANDIN, BOUILLOT, PONTILLE, VUILLIOT, GERVIER, PELLETIER, DE PANFILIS, GAYET-CHICHIGNOUD et Messieurs LEVITRE, MORENO, ROBBEZ, CADOUX, SIGAUD, LOUHACHI, VAN VAEREMBERG, PUGNET, GALOYER, BOCQUET, FILLION (conseillers).

### **Pouvoirs :**

Mme ASSENARE donne pouvoir à Mme COURT,  
Mme COSSARD donne pouvoir à M. CRUYENNINCK.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Martine LUZZI.

Le conseil municipal,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-21 et L.2121-22,

**VU** la délibération prise pour former les commissions municipales et déterminer le nombre de leurs membres,

**VU** la note de synthèse,

Après un appel à candidatures et considérant les groupes en présence au sein de l'assemblée municipale,

Le conseil municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein de la commission « Économie locale et Attractivité », les membres suivants :

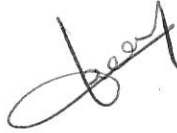
- Liste Gex Avenir 2026 : Mesdames COSSARD, VUILLIOT, LUZZI, ASSENARE, Messieurs CRUYENNINCK, MORENO.

- Liste Mieux vivre à Gex : Monsieur BOCQUET.

Mesdames COSSARD, VUILLIOT, LUZZI, ASSENARE, Messieurs CRUYPENINCK, MORENO, BOCQUET sont donc déclarés élus membres de la commission « Économie locale et Attractivité ».

Pour copie conforme,

La secrétaire de séance,  
**Martine LUZZI**



Fait à Gex, le 23 mars 2026.

Le maire,  
**Patrice DUNAND**


Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 24 mars 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 24 mars 2026.

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le

ID : 001-210101739-20260323-2026\_040\_DEL-DE

